



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 25 juin 2015

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 7/2015 du 02.06.2015 - Règlement du Conseil Général
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le préavis 7/2015, corrigé et avec les modifications votées en séance.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2015.

Le Président


Nicola Cassetta



La Secrétaire


Anita Cochard